

CHARTRE D'ENGAGEMENT DE L'ACTION DANS L'AIRE

EUROCKÉENNES 2025

Territoire de Musiques, association organisatrice des Eurockéennes de Belfort et les hypermarchés Carrefour, partenaire du festival, organisent l'appel à projet DE L'ACTION DANS L'AIRE auprès des associations de l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt.

À l'issue de cet appel à projets, deux associations sont retenues et se voient confier chacune la gestion d'un stand « sandwicherie », sur le site et sur le camping du festival. L'association conserve l'intégralité des bénéfices réalisés, qui leur permet de financer les projets solidaires.

L'association

Dont le siège est situé

Représentée par

Gérante de la sandwicherie du site / du camping du festival.

s'engage sur les points suivants :

- > La totalité des bénéfices sera utilisée pour le financement du projet pour lequel l'association a été retenue.
- > Si l'association mobilisée est un Club Service, la totalité des bénéfices sera reversée à l'association soutenue, qui elle même devra utiliser les fonds récoltés pour le projet solidaire présenté.
- > Le respect des consignes transmises par Territoire de Musiques et Carrefour
- > La bonne gestion des flux financiers, à savoir l'utilisation des terminaux cashless et des flux de gestion (règlement fournisseurs).
- > L'envoi à Territoire de Musiques et à Carrefour d'un compte-rendu et de justificatifs (photos / vidéos / articles) du projet soutenu à l'issue de sa réalisation.
- > Pour toute communication dédiée à l'opération, les Eurockéennes de Belfort 2025 et son partenaires Carrefour doivent être mentionnés.

Fait à, le

Signature